

# L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

“ *Rendre le peuple meilleur* ”

PARAISANT LE 1<sup>ER</sup> ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-propriétaire

C.-J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue Saint-Olivier, Québec

SOMMAIRE : — **Pédagogie** : Aux lecteurs. — “ Manuel de droit civique ”. — Rapport du Surintendant de l'Instruction publique : 1894-95. — L'enseignement de l'anglais — Coût des écoles dans le Dominion. — F.-X. Toussaint. — **Partie pratique** : Langue française : Grammaire et orthographe ; Dictée : L'enfant au village. — Invention et rédaction. — Langue anglaise. — Mathématiques : Arithmétique et algèbre. — Tenue de livres. — **Divers** : Poésie : La souricière. — Question à méditer. — Bulletin des sommaires. — Actes officiels. — Annonces.

## Aux lecteurs

Vu l'encombrement des matières, nous sommes obligé de remettre à un numéro ultérieur la publication d'un article relatif à la *Salle d'asile* (école maternelle) que dirige les révérendes Sœurs Grises de Québec, et d'abrégé la partie pratique du journal.

C.-J. M.

## “ Manuel de Droit civique ”

### LETTRES D'APPROBATION

Après avoir examiné l'ouvrage que nous venons de livrer au public, voici les lettres

que les autorités religieuse et civile ont bien voulu nous adresser :

“ Québec, le 20 novembre 1895.

Monsieur C.-J. Magnan,

Professeur à l'École normale Laval.

Bien cher Monsieur,

J'ai fait examiner avec soin votre *Manuel de Droit civique* ; on m'en a dit beaucoup de bien et en conséquence je me fais un plaisir et un devoir de le recommander d'une manière toute particulière.

Les notions claires, exactes, précises qu'il renferme sur notre organisation politique, municipale, paroissiale et scolaire, sur les fonctions et les devoirs propres de tous ceux qui sont, à des degrés divers, associés à la direction de la chose publique, en font un ouvrage précieux, non seulement pour les élèves de nos maisons d'éducation, mais pour la plupart des personnes du monde. Vous avez réuni en un faisceau tout ce qu'il importe de savoir sur les divers rouages de notre régime social ; votre travail répond à un besoin que je constatais depuis longtemps. Les enfants de nos écoles, les jeunes gens de nos collèges et de nos universités, les ecclésiastiques et les laïques trouveront dans cet opuscule une foule de connaissances qui sont d'une utilité incontestable et quasi journalière.

Je forme des vœux pour que votre *Manuel* reçoive partout l'accueil le plus bienveillant. Il est bien bon de connaître les législations de l'antiquité, mais il est encore plus avanta-